



Laplante
Brodeur
Lussier INC.

SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

**PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
RAPPORT FINANCIER
AU 31 DÉCEMBRE 2020**

**PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
RAPPORT FINANCIER
AU 31 DÉCEMBRE 2020**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 3
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6 - 7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 13
Renseignements complémentaires	14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC. tire des produits des cartes de membre, revenus d'admission, hébergement et activités et de dons à l'égard desquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC. et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des cartes de membres, revenus d'admission, hébergement et activités et de dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019, de l'actif à court terme au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019, et des actifs nets aux 1er janvier 2018 et 31 décembre 2020 et 2019. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Laplante Brodeur Lussier inc -
 CPA auditeur, CA

Par Pascal Lussier, CPA auditeur, CA

Cowansville, le 18 juin 2021

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020
 (Audité)

	2020	2019
	\$	\$
PRODUITS (Annexe 1)	520 725	401 889
CHARGES		
Salaires et charges sociales	272 113	212 039
Location d'infrastructures	24 079	25 908
Honoraires professionnels	14 935	32 246
Sous-traitants	9 965	3 927
Entretien et réparations	9 411	5 582
Loyer, énergie et télécommunications	9 151	9 169
Fournitures de guérites et d'accueil	4 832	7 440
Fournitures de camping et de refuge	4 151	3 972
Formation	3 989	2 653
Activités et événements	3 868	7 515
Frais de déplacement	2 899	2 580
Publicité	2 615	7 219
Poste et papeterie	2 489	2 623
Fournitures de sécurité	1 860	428
Taxes, licences et permis	683	914
Assurances	662	938
Uniformes	546	746
Frais de représentation	410	657
Intérêts et frais bancaires	12 354	3 504
	381 012	330 060
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT	139 713	71 829
Amortissement (Annexe 2)	16 289	15 173
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	123 424	56 656

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers



PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

(Audité)

	Investi en immobilisations \$	Non affecté \$	2020 \$	2019 \$
SOLDE AU DÉBUT	268 055	144 145	412 200	355 544
Excédent des produits sur les charges	(16 289)	139 713	123 424	56 656
Investissement en immobilisations	78 055	(78 055)	-	-
SOLDE À LA FIN	329 821	205 803	535 624	412 200

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers


**Laplante
Brodeur
Lussier** INC.

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.**BILAN****AU 31 DÉCEMBRE 2020**

(Audité)

	2020	2019
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	60 764	63 986
Compte d'épargne	176 381	90 144
Débiteurs	24 825	4 542
Subventions à recevoir	2 270	2 506
	264 240	161 178
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)	573 262	509 086
ACTIF INCORPOREL (note 4)	6 063	8 661
	843 565	678 925

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers



PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.**BILAN****AU 31 DÉCEMBRE 2020**

(Audité)

	2020	2019
	\$	\$
PASSIF		
COURT TERME		
Emprunt bancaire (note 5)	17	17
Créditeurs et frais courus	15 653	17 008
Sommes à remettre à l'État	2 767	8
	18 437	17 033
DETTE À LONG TERME (note 6)	40 000	-
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	249 504	249 692
	307 941	266 725
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	329 821	268 055
Non affecté	205 803	144 145
	535 624	412 200
	843 565	678 925

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Administrateur_____
Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers



PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020
 (Audité)

	2020	2019
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	123 424	56 656
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	23 879	21 529
Amortissement de l'actif incorporel	2 598	2 298
Amortissement des apports reportés	(10 188)	(8 654)
	139 713	71 829
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 8)	(18 643)	7 839
	121 070	79 668
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette du compte d'épargne	(86 237)	(31 572)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(88 055)	(83 051)
Acquisition d'actif incorporel	-	(6 604)
Apports reçus afférents aux immobilisations corporelles	10 000	84 000
	(164 292)	(37 227)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Emprunt à long terme contracté au cours de l'exercice	40 000	-
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	(3 222)	42 441
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	63 986	21 545
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	60 764	63 986

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers



PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Audité)

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

LE PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC. est un organisme sans but lucratif régi en vertu de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Ses objectifs sont la gestion d'un parc naturel dans le massif des Monts Sutton ainsi que la promotion de la protection et de la conservation de l'environnement.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentées qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction au résultat net de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé selon la méthode et les taux suivants :

	Méthode	Taux
Abri et aménagement de terrain	Dégressif	4 %
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Audité)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Actif incorporel

L'actif incorporel, composé d'un site internet, est présenté à son coût d'origine et est amorti selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 30 %.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Apports reçus sous forme de services

Des bénévoles consacrent des heures à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les cartes de membre, les revenus d'admission, l'hébergement et les autres revenus sont comptabilisés à titre de produits sur une base d'encaissement.

Les revenus de services d'aménagement sont comptabilisés à l'achèvement des travaux, lorsqu'il y a preuve convaincante d'accord, que le service a été rendu, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés comme produits dans l'exercice où ils sont gagnés.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Les estimations les plus subjectives concernent la durée de vie des immobilisations corporelles. La direction juge que ses estimations sont appropriées. Cependant, les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses. Ces dernières sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Audité)

3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020			2019
	\$			\$
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur comptable</u>	<u>Valeur comptable</u>
Abri et aménagement de terrain	692 886	127 929	564 957	499 851
Mobilier et équipement	35 995	29 012	6 983	7 346
Équipement informatique	10 668	9 346	1 322	1 889
	739 549	166 287	573 262	509 086

4 - ACTIF INCORPOREL

	2020			2019
	\$			\$
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur comptable</u>	<u>Valeur comptable</u>
Site internet	16 678	10 615	6 063	8 661

5 - EMPRUNT BANCAIRE

La société dispose d'une marge de crédit autorisé de 10 000 \$, renouvelable annuellement, portant intérêt au taux préférentiel plus 5,50 % (7,95 % au 31 décembre 2020).

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Audité)

6 - DETTE À LONG TERME

	2020	2019
	\$	\$
Emprunt, dans le cadre du programme d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt, garanti par le Gouvernement du Canada, convertible en une subvention de 10 000 \$ si remboursé avant ou à l'échéance, soit le 31 décembre 2022	40 000	-

Les remboursements en capital à effectuer au cours des deux prochains exercices sont estimés aux montants suivants:

2021	2022
\$	\$
0	40 000

7 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019	2018
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	249 692	174 346
Apports reçus au cours de l'exercice	10 000	84 000
Amortissement de l'exercice	(10 188)	(8 654)
SOLDE À LA FIN	249 504	249 692

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont constitués d'apports ayant servi à l'acquisition d'aménagement de terrain.

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Audité)

8 - VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2020	2019
	\$	\$
Débiteurs	(20 283)	(181)
Subventions à recevoir	236	6 904
Créditeurs et frais courus	(1 355)	3 255
Sommes à remettre à l'État	2 759	(2 139)
	(18 643)	7 839

9 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de son emprunt bancaire, de ses créditeurs et frais courus et de sa dette à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'organisme est exposé au risque de crédit par ses débiteurs, car il consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La société est principalement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêts est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêts du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêts par son emprunt bancaire qui porte intérêts à taux fixe et assujetti l'organisme à un risque de juste valeur.

10 - ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 8 juin 2021, une entente a été conclue entre le Parc d'Environnement naturel de Sutton et Ski Sutton. Ce dernier accorde le droit de passage sur les sentiers passant sur ses terrains dans le secteur ouest. En contrepartie, l'organisme met à la disposition de Ski Sutton 20 billets d'accès quotidiens pour la période du 8 juin 2021 au 31 octobre 2021. Le contrat est d'une durée d'un an à compter du 8 juin 2021.

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020
 (Audité)

	2020	2019
	\$	\$
Annexe 1 - PRODUITS		
Cartes de membre, revenus d'admission, hébergement et activités	463 562	342 346
Subventions de fonctionnement		
Ville de Sutton	14 400	20 000
Centre Local de Développement de Brome-Missisquoi - Fonds d'économie sociale	-	1 850
Emploi Étudiant	12 867	15 201
ECO Canada	4 770	-
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	2 000	-
Subventions pour projet «Jeunes Natures»		
Corridor Appalachien	2 667	4 000
Loisirs et Sports Montérégie	-	4 224
Yamaska Valley Optimist Club	2 000	-
Subventions salariales COVID-19	8 380	-
Subventions autres	3 500	2 900
Dons	6 150	10 789
Intérêts	429	579
	520 725	401 889
Annexe 2 - AMORTISSEMENT		
Amortissement de l'abri et de l'aménagement de terrain	21 731	19 146
Amortissement du site internet	2 598	2 298
Amortissement du mobilier et de l'équipement	1 581	1 787
Amortissement de l'équipement informatique	567	596
Amortissement des apports reportés (note 7)	(10 188)	(8 654)
	16 289	15 173